



Orsières, le 16 février 2026

COMMUNIQUE DE PRESSE

ORDRE D'EVACUATION – LA FOULY (VS)

Plateau de l'A Neuvaz : bâtiments en zones bleue et rouge

Hameau du Clou/ Les Granges

Village de Ferret

Suite aux importantes intempéries et aux forts vents enregistrés et compte tenu des précipitations annoncées dans les prochaines heures, décision a été prise d'ordonner l'évacuation :

- des bâtiments situés en zones bleue et rouge de danger avalanches sur le Plateau de L'A Neuvaz à La Fouly
- du hameau du Clou/ Les Granges
- du village de Ferret

Les accès à la piste de fond et au sentier raquettes sont également interdits.

**CET ORDRE EST VALABLE DES LE LUNDI 16 FEVRIER A 11H ET JUSQU'A NOUVEL AVIS
MAIS DANS TOUS LES CAS JUSQU'AU MERCREDI 18 FEVRIER 10H**

L'Administration communale

Pour toute information complémentaire :

Joachim Rausis, Président de la Commune, 079 255 36 59 / president@orsieres.ch



SECTEUR PLATEAU DE LA NEUVE
détail des bâtiments situés en zones rouge et bleue

